

Un camp d'entraînement de la guerre 14-18 en forêt de Blois

par Frédéric Pavy



Au tout début de la Grande Guerre, la puissance de feu engagée fut telle qu'elle provoqua des pertes humaines sans précédent, incitant les deux camps à développer un dispositif de protection pour ses armées, plus adapté à ce nouveau type de guerre. L'armée française installa alors, dans les circonscriptions militaires, des terrains d'entraînement dotés de tranchées afin de préparer au mieux les jeunes soldats pour le front.

À ce jour, il ne resterait qu'un terrain de ce type encore visible, celui des régiments d'infanterie de Blois et d'Orléans (113^e, 313^e, 131^e et 331^e). Celui-ci fut établi en janvier 1915 dans la forêt de Blois sur le territoire de la commune de Chambon-sur-Cisse. Il constitue un champ de manœuvre de 10 hectares dont l'emplacement fut choisi car il réunissait les caractéristiques d'une zone de combat : un terrain sablonneux, une crête pour l'élément avancé, une lisière figurant l'espace à conquérir et un arrière pour un accès abrité. Environ 3 000 mètres de fortifications encore en place reproduisent l'organisation type d'un système de tranchées, du trou individuel du combattant jusqu'aux emplacements pour pièces de mitrailleuses. Ce site a été identifié et reporté sur plan par Alain Gauthier qui dans ses recherches a retrouvé le seul document connu à ce jour attestant de l'existence du camp en question. Il s'agit du livret journalier d'Henri Perthuisot, garde domanial qui avait notamment sous sa responsabilité la zone (le triage) sur laquelle se trouvait le champ de manœuvre. Le garde nota ainsi en mars 1915 qu'un incendie avait été déclenché en raison de « l'imprudence d'un soldat près de la parcelle où les troupes de la garnison de Blois ont campé et excentré des travaux de fortification passagère (tranchées, abris, etc.) ». Le site, où deux plaques commémoratives ont été récemment installées, a reçu le label national de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale ainsi qu'un avis favorable pour une inscription au titre des Monuments historiques ■



“ À CE JOUR, IL NE RESTERAIT QU'UN TERRAIN DE CE TYPE ENCORE VISIBLE, CELUI DES RÉGIMENTS D'INFANTERIE DE BLOIS ET D'ORLÉANS ”

En haut : Les tranchées en janvier 2015.
En bas : Un homme du 113^e régiment d'infanterie à l'instruction en forêt de Blois. Février 1915. Collection particulière.